



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Service national de la sécurité
dans la fonction publique

Déclaration de sinistre

Assurance civile

uniquement dégâts matériels

Prière de remplir toutes les rubriques avant l'envoi de ce formulaire et de joindre des pièces à l'appui (factures de l'objet endommagé et de l'objet de remplacement ou du coût de remise en état de l'objet, éventuellement une photo de l'objet endommagé) à la déclaration.

Les informations importantes pour le déclarant sont reprises dans l'annexe.

Tout dossier incomplet sera retourné.

La déclaration est à transmettre, de préférence par courriel, par le chef d'administration de l'établissement d'enseignement à l'adresse suivante :

AssuranceRC@snsfp.etat.lu

Service national de la sécurité dans la fonction publique

7A, rue Thomas Edison

L-1445 Strassen

Numéro SNSFP

Réservé SNSFP

Votre référence courrier

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom et adresse courriel de l'établissement d'enseignement concerné

Lieu, date et heure du sinistre

A l'occasion de quelle activité le sinistre a-t-il eu lieu ?

Cette activité était-elle autorisée par la direction de l'établissement concerné ? oui non

Description précise du déroulement du sinistre

Ajouter une configuration des lieux si elle est utile pour expliquer le déroulement des faits

Indiquer la brigade de la Police Grand-Ducale si elle a dressé un rapport

Nom, prénom du titulaire de classe

courriel

Nom, prénom de l'enseignant ayant eu la surveillance de l'auteur du dommage au moment des faits

courriel

Veillez préciser si le dommage était causé par une autre personne oui non

Si oui

Nom, prénom, date de naissance et adresse de l'auteur du dommage

Noms et adresses de témoins éventuels

PARTIE LÉSÉE : ÉLÈVE MEMBRE DU PERSONNEL AUTRE

Nom, prénom et adresse

Numéro matricule

Classe

Nom et prénom du responsable légal

Code BIC ou nom de l'institut financier

Numéro compte bancaire IBAN LU

DEGÂTS

Quels objets ont été endommagés (courte description des dégâts, valeur et âge des objets endommagés)

Les objets endommagés appartiennent-ils ou sont-ils confiés à la garde de l'établissement d'enseignement concerné ?
oui non

Y a-t-il réclamation formelle de la part de la partie lésée ? oui non

Montant de la demande de dédommagement

€ N.B. : joindre aussi les pièces justificatives

Par la présente, le chef administratif de l'établissement d'enseignement confirme que les dégâts matériels de la présente déclaration **ne sont pas** accessoires à un accident avec dommages corporels ou à un accident de trajet couverts par l'Association d'assurance accident.

Cachet de l'établissement d'enseignement concerné et signature du chef administratif (Directeur/Président/Directeur régional) de l'établissement

Date :

ANNEXE

En cas de **réparation** de l'objet endommagé il y a lieu de présenter :

Une facture de l'objet endommagé,
Une copie de facture ou preuve de paiement de l'objet endommagé ainsi qu'une indication de l'âge et de la valeur de l'objet endommagé,
Une facture de réparation.

En cas de **remplacement** de l'objet endommagé (achat d'un nouvel objet) il y a lieu de présenter:

Une facture de l'objet de remplacement,
Une facture de l'objet endommagé,
Une copie de facture ou preuve de paiement de l'objet endommagé ainsi qu'une indication de l'âge et de la valeur de l'objet endommagé,
Une photo de l'objet endommagé,
Une attestation confirmant l'impossibilité de réparation de l'objet endommagé.

Ces indications valent pour les objets de valeur tels ordinateurs, ordinateurs portables, téléphones mobiles, bijoux, lunettes etc.

Pour les lunettes, les copies de facture et attestations peuvent être obtenues auprès d'un opticien.

La partie lésée sera informée dans les meilleurs délais possibles de la décision d'indemnisation par l'assurance intervenue en cause. Le chef administratif de l'établissement d'enseignement sera informé par le Service national de la sécurité dans la fonction publique de la suite donnée.

Protection des données à caractère personnel

Le formulaire que vous allez nous soumettre dans le cadre de votre demande contient des informations à caractère personnel. Ces informations seront enregistrées dans notre système d'information par le Service national de la sécurité dans la fonction publique dans le cadre du traitement de gestion des formations. Ces données seront traitées et conservées pendant la période nécessaire à l'exécution de nos obligations.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données vous avez un droit d'accès de rectification de suppression de limitation de traitement de vos données ainsi qu'un droit d'opposition et un droit à la portabilité de vos données.

Pour exercer l'un de vos droits, vous pouvez envoyer un courriel à notre délégué à la protection des données : dpo@snsfp.etat.lu Ou par courrier recommandé à : Le délégué à la protection des données

Service national de la sécurité dans la fonction publique 7A, rue Thomas Edison L-1445 Luxembourg

En soumettant ce formulaire, vous acceptez que vos données personnelles soient traitées par notre assureur dans le cadre de votre demande.

***N.B. :** La déclaration pour **dommages corporels ou de dégât matériel accessoire consécutif à un accident de trajet** se trouve sur le site de l'Association d'assurance accident
<http://www.aaa.lu/formulaires/declarations/declaration-dun-accident-scolaire-ou-periscolaire/>
Elle est à envoyer à l'Association d'assurance accident et en copie à l'Inspecteur général, Service national de la sécurité dans la fonction publique snsfp@snsfp.etat.lu.